



l'observatoire

Champ de bataille

La violence conjugale se réfère aux crimes jugés fondés contre la personne et commis entre conjoints, ex-conjoints ou amis intimes. Dans la région, c'était la réalité que vivaient 272 personnes en 2000, dont 225 femmes.

En Abitibi-Témiscamingue, les femmes de 30 à 39 ans ont été les plus souvent victimes de violence conjugale (79 sur 225) alors que chez les hommes, les 25-39 ans ont été les plus affectés (26 sur 47). Les délits pour voies de faits figurent parmi les infractions les plus fréquentes, les femmes en étant victimes dans 62 % des cas alors que chez les hommes, cette proportion est de 51 %. Les menaces et le harcèlement figurent pour 29 % des infractions commises envers les femmes et pour 42 % de celles envers les hommes.

La région détient la plus forte proportion au Québec de femmes victimes de violence conjugale ayant subi des blessures physiques (49 % contre 45 %). La proportion de femmes décédées y est aussi un peu plus élevée (1,8 % contre 0,2 %). La hausse du nombre de victimes de violence conjugale entre 1997 et 2000 est à peu près équivalente pour les hommes et les femmes. Elle pourrait être le reflet d'une plus grande tendance à porter ces crimes à l'attention des autorités plutôt que le résultat d'une réelle augmentation de la violence.

Maisons d'hébergement

L'Abitibi-Témiscamingue compte quatre maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Elles offrent une cinquantaine de places pour un taux d'occupation de 72,4 % en 2001-2002. Près de 350 femmes et 380 enfants ont bénéficié de leurs services. Le taux le plus élevé revenait à la *Maison Le Nid* de Val-d'Or alors que le plus faible était le lot de l'*Équinoxe* de Ville-Marie. L'implantation plus récente de cette dernière expliquerait ce taux.

Portrait de l'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale, 1998 à 2002

	Nombre de places 2001-2002	Taux d'occupation 2001-2002	Nombre de personnes hébergées			
			1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Maison Le Nid (VO)	10	95,7 %	340	218	168	278
Alternative pour Elles (RN)	20	74,9 %	303	306	333	277
Maison Mikana (Amos)	10	74,2 %	129	119	118	110
Équinoxe (Ville-Marie)	8	34,6 %	81	65	67	61
Région	48	72,4 %	853	708	686	726

Source : Direction des programmes et des services, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ce mois-ci il est question :

De violence conjugale, de stations-service, de géographie, de territoire et d'emploi.

Nombre de victimes de violence conjugale selon le sexe, 1997 à 2000

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1997	34	211	1 691	11 559
1998	32	244	1 708	11 768
1999	33	216	1 923	12 404
2000	47	225	2 365	13 459

Source : Ministère de la Sécurité publique. *La violence conjugale, statistiques 2000.*

Faire le plein



En Abitibi-Témiscamingue, il y a 196 stations de carburants en service, soit 4 % de l'ensemble des stations-service de la province. On retrouve 102 stations opérant sous une bannière de compagnie majeure et 94 sont exploitées par des détaillants indépendants (revente ou détaillants de produit). En proportion, on retrouve davantage de détaillants indépendants ici qu'au Québec. Ex æquo avec l'Outaouais, la région se classe ainsi au 12e rang en province quant au nombre de stations-service en opération.

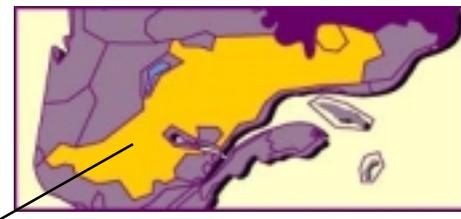
Source : Québec Statistique, édition 2002, 2002.

Régions naturelles

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est divisée en trois provinces naturelles: les Laurentides méridionales, les basses-terres de l'Abitibi et de la baie James et les hautes terres de Mistassini. Toutefois, ces trois provinces se subdivisent en cinq régions naturelles. Les voici.

Les Laurentides boréales

La très vaste région des Laurentides boréales s'étend sur une largeur de 300 km depuis le Témiscamingue jusqu'à l'arrière-pays de la Basse-Côte-Nord. Elle correspond à la bordure élevée et accidentée du Bouclier Canadien et l'altitude est croissante d'ouest en est, passant de 300 m à 900 m. Château fort de la forêt boréale au Québec, cette région est dominée par le sapin et l'épinette noire, mais les conifères sont agrémentés de trembles et de bouleaux blancs.



Les Laurentides méridionales

Les Laurentides méridionales s'étendent des environs du lac Kipawa jusque dans la région de Québec. Elle correspond aussi à la bordure élevée et accidentée du Bouclier Canadien (300-400 m d'altitude). Beaucoup de plans d'eau s'y retrouvent, alimentant notamment la rivière des Outaouais. L'ensemble de la végétation de cette région est représentative du domaine de l'érablière à bouleaux jaunes et la limite nord coïncide avec la transition des forêts feuillues et boréales.

Les basses-terres du Témiscamingue

Autour du lac Témiscamingue, à cheval sur la frontière de l'Ontario, les basses-terres du Témiscamingue occupent ce qu'on appelle une cuvette structurale dans le Bouclier Canadien. Le lac Témiscamingue commande l'hydrographie de la région dont l'altitude moyenne est de 250 m. Le milieu forestier y est plus riche que dans les régions avoisinantes, notamment en raison des conditions climatiques plus clémentes liées aux basses altitudes et à la présence de sols riches. Le pin rouge et le pin blanc sont abondants.



La ceinture argileuse de l'Abitibi

La ceinture argileuse de l'Abitibi (qui se prolonge en Ontario) tire son nom des épais dépôts argileux qui furent déposés au fond du lac Barlow-Ojibway. Dispersés dans la plaine, des massifs de collines d'origine volcanique viennent rompre la monotonie du relief dont l'altitude moyenne est de 300 m. De gros eskers contribuent aussi à accidenter le paysage caractérisé par de nombreux lacs peu profonds. Le paysage forestier est celui de la sapinière à bouleau blanc, quoi que l'épinette noire soit aussi abondante.

Le plateau de la Rupert

Ce plateau est le prolongement nordique des Laurentides, avec une altitude moyenne de 450 m dominée. L'hydrographie se présente comme un réseau de lacs abondants. Des sédiments glaciaires et fluvio-glaciaires recouvrent l'ensemble de la région, donnant lieu à la présence de formes particulières comme des collines façonnées par les glaciers, des moraines et de grands eskers. Grâce à des conditions de croissance relativement bonnes, la forêt boréale, représentée surtout par l'épinette noire, prévaut sur le territoire.



Source : Union québécoise pour la conservation de la nature, L'Écoroute, <http://ecoroute.uqcn.qc.ca>

Forêts d'exception



En guise d'entrée aux très attendues aires protégées, le gouvernement du Québec vient de protéger six forêts exceptionnelles de petite taille en Abitibi-Témiscamingue.



En Abitibi

La forêt rare du Lac-Duparquet : elle est située à 7 km au sud-ouest de la ville de Duparquet. Ses particularités : on retrouve, sur certains îlots et presqu'îles, plusieurs petits peuplements de pin rouge, ce qui est très rare en forêt boréale. Tout aussi rare est le pin blanc qu'on y rencontre. On croit que des peuplements de pin rouge et blanc dominaient la région il y a plusieurs milliers d'années, lors d'épisodes climatiques plus cléments. Cette forêt rare est en excellent état de préservation.

Au Témiscamingue

Les forêts anciennes de Baie-Latour, du Lac-Kipawa, du Lac-Cottentré, du Petit-Lac-Beauchêne et du Lac-Richelieu : elles sont toutes voisines et situées entre 15 et 40 km de Témiscaming. Leurs particularités : elles n'ont pas été sérieusement affectées par des perturbations naturelles (feux, épidémies d'insectes et vents violents) depuis 200 à 400 ans. Ce sont des écosystèmes vierges qui n'ont jamais été aménagés ni perturbés par des activités humaines. Ce sont aussi des forêts qui se régénèrent d'une manière toute particulière aux forêts anciennes : de jeunes arbres réussissent à grandir en profitant de petits trous laissés dans le sol par la mort et la chute d'arbres aînés. Certains arbres atteignent un diamètre de 90 cm et l'âge vénérable de 400 ans.

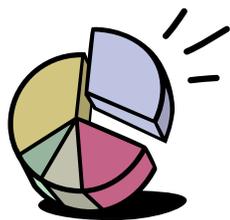
Les plus hauts sommets de la région

Colline ou mont	Altitude en mètres
Sans nom (à l'est de Senneterre)	599
Sans nom (à l'est de Senneterre)	598
Montagne de la Tour (à l'est de Senneterre)	582
Mont Dominant, collines Abijévis, Parc Aiguebelle (Mont-Brun)	565
Sans nom (à l'est de Senneterre)	554
Dans le TNO de Rivière-Kipawa	533
Colline Cheminis (ou mont Chaudron) (Arntfield)	507
Mont Kanasuta (Swinging Hills) (Arntfield)	502
Mont Moose (Senneterre)	+ de 488
Monts Bourniot (D'Alembert)	486
Collines Kékéko (Évain)	482
Mont Vidéo (Barraute)	+ de 472
Mont Duprat (D'Alembert)	+/- 465
Collines Oditan (Authier-Nord)	463
Collines Destor (Destor)	462
Collines Nissing (Authier-Nord)	458
Colline Tanginan (Guyenne)	448
Mont Oeil-du-Nord (D'Alembert)	+/- 445
Collines Chicobi (Guyenne)	418
Colline St-Éloi (Berry)	412
Mont Bell (Senneterre)	411
Collines Béarn (St-Félix)	409
Collines Amulet (D'Alembert)	+/- 405
Collines Gémini (Berry)	398
Mont Fabie (D'Alembert)	365
Mont Plante (Fabre)	+/- 335

Note : Pour certains sommets, comme l'altitude exacte n'apparaît pas sur les cartes topographiques, une approximation est faite à partir de la courbe de niveau la plus rapprochée.

Source : Julien Rivard, *Devamco*, 2003.

Sur le terrain



L'Abitibi-Témiscamingue est une grande forêt ! Le couvert forestier représente près des trois quarts de sa superficie (74 %). Ses municipalités n'occupent même pas 1 % de son territoire comparativement à 12 % pour les lacs et rivières !

Le Témiscamingue est le territoire le mieux pourvu en eau, suivi de la Vallée-de-l'Or. L'Abitibi-Ouest détient la plus grande proportion de territoire dévolu à l'agriculture, ainsi que la plus faible proportion de forêt publique.

Toutefois, elle renferme une proportion de forêts privées beaucoup plus grande que les autres MRC. Rouyn-Noranda est la plus urbaine de toutes et la MRC d'Abitibi, la plus dénudée, c'est-à-dire riche en milieux humides et secs. Quant à la Vallée-de-l'Or, elle se distingue par la faible proportion de son territoire consacré à l'agriculture (0,3 %) ainsi qu'aux forêts privées (2 %).

Portrait du territoire des MRC, selon le troisième inventaire décennal forestier, 2001, %

Utilisation du territoire	Témiscamingue	Rouyn-Noranda	Abitibi-Ouest	Abitibi	Vallée-de-l'Or	A-T (km ²)
Forêt publique	73,2	63,3	37,3	62,4	72,7	68,5
Forêt privée	4,0	9,9	26,4	11,5	1,6	5,9
Aulnaie* (forêt d'aulnes)	1,2	2,5	3,4	4,1	1,7	2,0
Agriculture	2,7	4,7	14,9	4,5	0,3	2,9
Eau	15,2	6,3	9,4	4,4	12,9	11,6
Dénudé (sec et humide)	3,5	10,4	7,6	12,3	10,4	8,4
Villes et autres	0,2	2,9	0,9	0,8	0,4	0,7
Total	100	100	100	100	100	100

Note : les aulnes sont des arbres employés en ébénisterie et dans les constructions hydrauliques, l'eau n'ayant que peu d'action sur lui.

Source : Société de la Faune et des Parcs du Québec. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques*, selon Forêt-Québec, 2001.

L'emploi aujourd'hui

En Abitibi-Témiscamingue, Statistique Canada a dénombré 70 565 personnes actives (personnes occupées ou en chômage) en 2001, une baisse de 3 % par rapport à 1996. Environ 58 % de la population active régionale vivait dans les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or. Généralement, le marché du travail a peu fluctué pour les territoires d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et de Vallée-de-l'Or. En Abitibi-Ouest, on constate une légère dégradation et, inversement, une amélioration au Témiscamingue avec un taux de chômage nettement à la baisse.

Indicateurs du marché du travail, territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2001

	Population active 2001	Taux d'activité %		Taux de chômage %		Taux d'emploi %	
		2001	1996	2001	1996	2001	1996
Abitibi	11 855	61,7	61,2	15,2	14,5	52,3	52,4
Abitibi-Ouest	9 700	55,2	57,4	16,5	17,7	46,0	47,2
Rouyn-Noranda	19 685	62,4	62,6	12,2	12,7	54,7	54,6
Témiscamingue	8 415	61,5	60,4	12,7	15,7	53,7	50,9
Vallée-de-l'Or	20 910	63,1	63,3	14,3	12,3	54,0	55,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

L'emploi demain

Que dire du marché de l'emploi dans les années à venir ? Selon Emploi-Québec, les perspectives d'accès à l'emploi s'annoncent plutôt favorables pour plusieurs professions. En chiffre ? On estime qu'environ 8 600 emplois seront disponibles en région d'ici cinq ans.

Par quel savant calcul mathématique arrivons-nous à ce chiffre ? En combinant démographie et économie. Toute relève professionnelle découle de l'évolution démographique laissant place à de nouvelles personnes occupant des emplois existants et de la dynamique économique favorisant ou non la création d'emplois.

On ne doit pas se surprendre que seul le quart de ces 8 600 emplois seraient attribuables à de nouveaux emplois (2 100) considérant la conjoncture difficile des derniers temps. Par contre, rien d'étonnant à ce que les effets du vieillissement sur la population active expliquent en partie le renouvellement de la main-d'œuvre. Ainsi, les trois quarts des emplois anticipés (6 500) le seront à la suite de départs à la retraite et de décès.

Que penser de tout cela ? Si 6 500 postes à combler d'ici cinq ans paraissent beaucoup, cela représente 1 300 remplacements par année pour un marché du travail qui compte 66 000 personnes occupées. À ce rythme, cela prendra une cinquantaine d'années avant de renouveler l'ensemble de la main-d'œuvre régionale.

Source : Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue – Perspectives professionnelles 2001-2005*, 2002.

Sorti des presses



Institut de la statistique du Québec. *La situation démographique au Québec, bilan 2002. La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001*, 2002.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. *Profil de la relève agricole au Québec 2000*, 2002.

Rondeau, Ginette, Louise Poirier Magassouba et Céline Levesque. *L'infirmière en milieu rural et les stratégies d'emploi d'empowerment*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2002.

Côté, Serge et Marc-Urbain Proulx. *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*, Centre de recherche et de développement des territoires, 2002.

Solidarité rurale du Québec. *Les pages vertes. Réussir des villages durables. Analyse d'initiatives locales de développement en milieu rural 2002*.

Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. *Bilan et perspectives du mouvement des femmes en Abitibi-Témiscamingue. Actes du colloque tenu à Rouyn-Noranda les 10 et 11 mai 2002*, 2003.

Ministère de la Sécurité publique. *La violence conjugale, statistiques 2000*, 2001.

Rousseau, Céline. *L'insertion des immigrants en Abitibi-Témiscamingue et la variation de leur motivation en regard de leur établissement définitif*, 2002.

Sauvé, Pierre, Lorraine Charlebois et Chantale Thiboutot. *Étude sur la gestion future du réseau routier local par les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2000.

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca
 Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
 Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca